

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2019-35

DATE DE CONVOCATION
30//06/2019

L'an deux mil dix neuf,
Le 04 juillet 2019 à 19 heures.

DATE D’AFFICHAGE
05//07/2019

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

Etaients présents :

NOMBRE DE CONSEILLERS

Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA , Michel QUANDALLE,
Mr Alain FIX, Mr Bernard MOUSSAY, Jean Pierre FLOUR, Me Valérie
DRANSART , Mme Béatrice BOULY, Mme AUGÉ Michèle, Mr Guy
PETIT, Michel CLABAUT

Présents [14]
Votants [18]
Exprimés [18]

Excusé(e)s :

Mme Sophie MEURDESOF donne pouvoir à Michel QUANDALLE
Mr Jean DIDIER donne pouvoir à Fabienne PRIMA
Catherine VANDEKERKHOVE donne pouvoir à Alain FIX
Marie-Françoise LECAILLE, donne pouvoir à Dominique NAVET
Mr David NOEL donne pouvoir à Béatrice BOULY
Me Michèle CAFFIER donne pour voir à Jean Michel DEGREMONT

Absent :

Mr Bernard GRARE

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Béatrice BOULY est nommée secrétaire de séance

Objet :A.N.C.V.

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

23 JUIL. 2019



Monsieur le Maire rappelle que la commune de La Capelle Les Boulogne a adhérer à A.N.C.V. pour l'encaissement des chèques vacances pour le terrain de camping et le centre de loisirs (activités de plein air)

Je vous demande l'autorisation de signer tous les documents se rapportant à ce sujet.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 18 voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention approuve l'encaissement des chèques ANCV et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 04 Juillet 2019

Le Maire



Jean Michel DEGREMONT

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

23 JUIL. 2019

